



**RAPPORT FINANCIER ANNEE 2014**

*Assemblée générale,  
Rouen, le 24 mars 2016*

**Nos perspectives audacieuses pour le chant choral peuvent-elles impulser une trésorerie plus volontariste ?**

Il n'est pas aisé de succéder à un trésorier chevronné, capable non seulement de gérer les comptes de notre fédération avec une habileté consommée mais aussi de faire de cette gestion comptable un outil de pilotage artistique, culturel et pédagogique. « Moi, trésorier de la FNCS », je rendrai sans cesse honneur à mon illustre prédécesseur Philippe Bazin.

La succession a consisté à l'ouverture d'un compte en septembre 2015, par le transfert des avoirs du compte d'Angoulême sur celui de Nice, à l'encaissement des estimations de redevance SACEM, à l'affinement de ces estimations, et au règlement de la facture de la SACEM. Ce dossier n'est pas entièrement clôt puisque la FNCS doit rembourser un trop perçu à 4 associations académiques, et que, sauf erreur de ma part, elle doit récupérer un manque à percevoir de la part de 2 autres associations académiques et résoudre une erreur de déclaration.

En 2015, comme en 2014, et avant en 2013, le résultat financier est positif. Et la différence atteint son plus haut niveau depuis 2007 : + 5 295,75€. Les raisons de ce résultat positif sont plurielles.

1- D'abord l'apport bénéfique de la hausse des cotisations qui atteint la somme de 2000€, sachant que nous restons dans l'attente du versement de 4 associations.

2- Ensuite le maintien de la subvention « communication » avec la SACEM qui apporte un soutien annuel de 3500 €.

3- Enfin, l'effet mécanique qui résulte de nouveaux partenariats que la FNCS a noué en 2015 grâce au travail de notre Présidente, Chantal Ohanessian en faveur du soutien à la création de répertoire et à la formation :

- avec la SACEM, selon la convention signée, une somme de 8000 € a été versée fin 2015 à la FNCS. Elle sera rapidement attribuée aux projets auxquels elle est destinée.
- avec l'Académie musicale de Villecroze, si les sommes attribuées aux projets ne passent pas par nos comptes (pour rappel : 15000 € annuels pour une commande d'oeuvre et la prise en charge complète de deux sessions de formation), il convient de souligner l'importance de ce partenariat pour la dynamique engagée au bénéfice de toutes les académies.

A ce jour, le solde du compte s'élève à 19 457,69€, sachant que des mouvements prochains vont avoir lieu :

- en dépense, la répartition de la dotation SACEM, les frais du présent séminaire, le règlement de la facture des couvertures et cartes et des ajustements frais de SACEM pour trop perçu de quelques académies,

- en recette, des règlements d'adhésion à ce jour non effectués, des ajustement de frais SACEM en attente de certaines académies et le remboursement de l'avance des frais de formation PAO.

Une fois l'ensemble de ces mouvements effectués, le solde réel sera positif d'environ 3700 €.

Les rapports financiers précédents insistaient sur le caractère vital, pour la FNCS, de maintenir le rendement de deux de ses sources historiques de financement : la vente des couvertures de programme et des cartes élèves. Ces ventes ont généré des bénéfices jusqu'en 2014. L'exercice 2015 présente un déficit sur ce poste de 737 €. Il est dû à :

1 - des commandes en nombre insuffisant qui induisent un prix élevé à l'unité,

2 - un prix de vente aux académies qui n'est plus en phase en regard de l'augmentation du coût de base d'impression et de livraison aux académies. C'est pourquoi lors de l'assemblée générale de 2015 nous avons convenu de la nécessité de revoir les tarifications de ces productions et de les soumettre au vote lors de l'assemblée générale de 2016.

Au moment où la FNCS est confortée dans son expertise et le rôle qu'elle joue dans la dynamique du chant choral scolaire au niveau national en nouant de nouveaux partenariats comme avec l'Académie musicale de Villecroze et la SACEM, il conviendrait qu'un essor comparable soit réalisé à l'équivalent au niveau de l'appropriation par les académies des outils de communication de la FNCS.

Je suis heureux de participer à de nouvelles perspectives et ai la conviction que nous maintiendrons notre capacité à les réaliser

Bruno Stisi, Trésorier général

*Secrétariat Général FNCS, Jean-Marie Caniard, Rectorat d'académie, 10 rue de la Convention,  
25000 Besançon tél : 06.27.24.16.85 courriel : [secrtaire@fncs.fr](mailto:secrtaire@fncs.fr)*

*Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.27.21.33.66 courriel : [presidente@fncs.fr](mailto:presidente@fncs.fr)*

*Site internet : [www.fncs.fr](http://www.fncs.fr)*